

3 ANS AU SERVICE D'UNE GRANDE PROFESSION

BILAN DE MANDATURE 2017 - 2020

CRCC
COMPAGNIE
REGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES

Cette mandature 2017-2020 se termine. J'adresse mes plus vifs et sincères remerciements à l'ensemble des élus et des permanents qui ont fait plus que leur possible pour vous apporter services, proximité et servir l'institution dans des contextes si particuliers et totalement inattendus.

Servir nos confrères et au-delà défendre notre vision de la profession, celle des professionnels libéraux viscéralement attachés à leur métier et fiers de l'exercer en toute indépendance et au nom de l'intérêt général. C'est ce qui nous a guidés pendant ces trois années.

3 temps dans cette mandature :

LE TEMPS DU COMBAT	PAGE 4
LE TEMPS DE LA RÉFLEXION ET DE L'ACTION	PAGE 5
LE TEMPS DE L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL	PAGE 7

Cela aura été un grand honneur de servir la Compagnie de Paris et l'ensemble de ses membres. J'ai pu vérifier au quotidien que rien n'est possible sans l'engagement commun d'une équipe d'élus et l'implication quotidienne de permanents, au service d'une grande profession, celle de commissaire aux comptes. Qu'ils et elles en soient encore une fois remerciés.

Merci également à ceux avec qui nous avons pu débattre malgré et grâce à des divergences de vues : la confrontation des idées dans le respect mutuel permet toujours de progresser pour affirmer plus haut et plus fort nos valeurs et notre éthique.

Bienvenue et bon vent à la nouvelle équipe d'élus emmenée par Vincent Reynier qui prend ses fonctions dès ce 1er novembre dans un moment éprouvant pour toutes et tous.

Prenez bien soin de vous.

Bien confraternellement,
Olivier Salustro

LE TEMPS DU COMBAT

Le temps du combat pour l'**audit adapté, contre le rehaussement des seuils** proposé par la loi PACTE et **contre la levée de la séparation de l'audit et du conseil** (l'article 21 de ladite loi). Dans ce moment, la Compagnie de Paris a cherché à peser, seule ou unie avec d'autres compagnies de toutes tendances, et a développé des positions distinctives et originales.

Les énergies ont été fortement mobilisées 18 mois durant :

- audition par l'IGF,
- discussions avec le H3C,
- développement d'argumentaires avec l'appui d'économistes,
- rencontres avec de nombreux députés et sénateurs français et européens,
- visites à la commission européenne (DG Fisma, DG Justice, ...),
- dialogues avec des chefs d'entreprise et les décideurs locaux dans 5 villes (Rallye PACTE),
- audition par la commission de Cambourg,
- rédaction d'amendements portant notamment sur l'audit des petits groupes et le seuil intermédiaire,
- participation à un groupe de réflexion relatif à la norme ALPE,
- rencontres avec le cabinet du ministre Le Maire et avec le ministre lui-même et avec madame le garde des Sceaux,
- participation au dialogue avec le cabinet du premier ministre,
- rendez-vous avec des journalistes,
- dépôt d'un recours devant le conseil d'état,
- élaboration de réflexions sur l'évolution de la déontologie et de la doctrine associée...

Cette liste à la Prévert traduit imparfaitement une stratégie appuyée sur une jambe défensive (les seuils) et une jambe offensive, celle des propositions faites à destination des politiques d'une part et des parties prenantes d'autre part.

L'écoute attentive des dirigeants nous a permis d'entendre leurs suggestions parmi lesquelles l'idée d'une plateforme présentant les entreprises faisant appel à un CAC et capables de présenter des informations financières ou non, certifiées et/ou attestées (**The Smart List**).

Cette liste traduit mal également notre récusation du renoncement, de bout en bout de la mandature !



LE TEMPS DE LA RÉFLEXION ET DE L'ACTION

Le temps de la réflexion et de l'action pour organiser la reconquête. La loi, finalement entrée en vigueur, nous a conduits à redoubler d'efforts pour vous apporter des solutions susceptibles de vous aider à vous adapter à la nouvelle donne.

L'**accompagnement à la réflexion stratégique**, le développement de **Services Autres que la Certification des Comptes**, le soutien à **CAC Indemn** (215 adhérents), la création d'une formation complétant utilement l'offre nationale **Rebond** (5 sessions avec 77 inscrits), la mise en place du **Comptoir aux mandats**, le **numéro vert APESA/AMAROK** en sont des illustrations.

Plus encore et parce que nous devons nous approprier l'innovation, la susciter et la cultiver, nous avons élaboré le programme « **Innover Pour se Transformer (I4T)** » autour de trois idées simples.

- Comment aller au-delà des missions légales classiques pour apporter de nouveaux services et produits à nos clients ?
- Comment travailler vite et mieux grâce notamment à de nouveaux outils numériques ?
- Comment monter en compétences tant du point de vue de la relation client que du management des équipes ?

La **commission Audit informatique**, unique en son genre, a redoublé d'efforts pour élaborer et partager de nouveaux outils au service de tous, en publiant le « **Guide Audit Informatique : tous concernés !** », ainsi que deux autres guides « **Audit informatique des processus** » et un « **Recueil de tests d'audit de données** ».

Les commissions « **Missions et prestations** », « **Performance des cabinets** » et « **RH et Compétences** », en germe et au travail depuis janvier 2019 ont, elles aussi, fait montre d'une ardeur particulière.



LE TEMPS DE LA RÉFLEXION ET DE L'ACTION

Le **Lab50**, observatoire du futur dont votre Compagnie est à l'initiative, s'est lui également grandement mobilisé autour de projets d'Open Innovation capables d'enrichir notre offre par exemple autour des questions de détection de la fraude ou de cartographie fiscale.



Pour mesurer dans le temps la pertinence de notre accompagnement issu d'I4T et mesurer le niveau de confiance des commissaires aux comptes, nous avons lancé un **baromètre** dont les premiers résultats sont désormais accessibles ici. A suivre bien sûr.



LE TEMPS DE L'INFORMATION EN TEMPS RÉEL

Le temps de l'information en temps réel dans le contexte de crise sanitaire. Le Covid 19 n'a nullement paralysé notre institution qui s'est très vite mise en état de répondre à un besoin nouveau, celui d'informer, d'expliquer et d'interpréter l'ensemble des mesures gouvernementales réglementaires ... conçues pour amortir cette crise aujourd'hui insondable.

Bien que confinés, tous vos élus et vos permanents ont assuré avec plaisir et sans compter leur temps « **la continuité de service** ». Ce que vous faisiez vous-mêmes auprès de vos clients.

Au-delà de la gestion quotidienne du « régalién », nous avons assuré une dizaine de **webinaires** portant sur les sujets brûlants du moment.

Le jeu en valait la chandelle et tous sont fiers de l'avoir accompli sans coup férir.

La **commission juridique** en particulier, animée par des permanents et des confrères expérimentés s'est beaucoup investie pendant cette période pour faire œuvre de discernement et de pédagogie.

Tests de perte de valeur des actifs non financiers (IFRS) - C

Est-ce que les conséquences de la situation d'épidémie de Covid-19 observée constituent un événement déclencheur d'un test de perte de valeur des actifs non-financiers ?

- Si indices (interne/externes) de perte de valeur, nécessité de réaliser des tests de perte de valeur à chaque clôture (intermédiaire ou annuelle)
- Crise consécutive à Covid-19 n'est pas à elle seule un indice de perte de valeur
- baisse de la valeur boursière de l'entité, d'une filiale ou d'une participation mise en consolidation
- baisse significative des revenus, résultats opérationnels, flux de trésorerie d'exploitation
- révision à la baisse des budgets
- changement défavorable (observé ou attendu dans un avenir proche) dans les conditions de sous-activité, perturbation des approvisionnements ou de la production

COVID-19 : informations et webinaires

Toutes les actualités liées au covid-19 en ligne sur notre site internet : <https://www.crcc-paris.fr/informations-covid-19/>

[Webinaire] Covid-19 : continuité d'exploitation, et mesures de prévention des tribunaux de commerce

Bienvenue à ce webinar !

Tous les participants sont en écoute seule.

N'hésitez pas à poser vos questions, via le tchat. Celles-ci seront traitées à la fin de la présentation.

0:50 / 1:28:16